

À la conquête du sport

Roger Boileau and Donald Guay

Number 59, Fall 1999

Coup d'oeil sur le vingtième

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7690ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boileau, R. & Guay, D. (1999). À la conquête du sport. *Cap-aux-Diamants*, (59), 54–59.

À LA CONQUÊTE DU SPORT

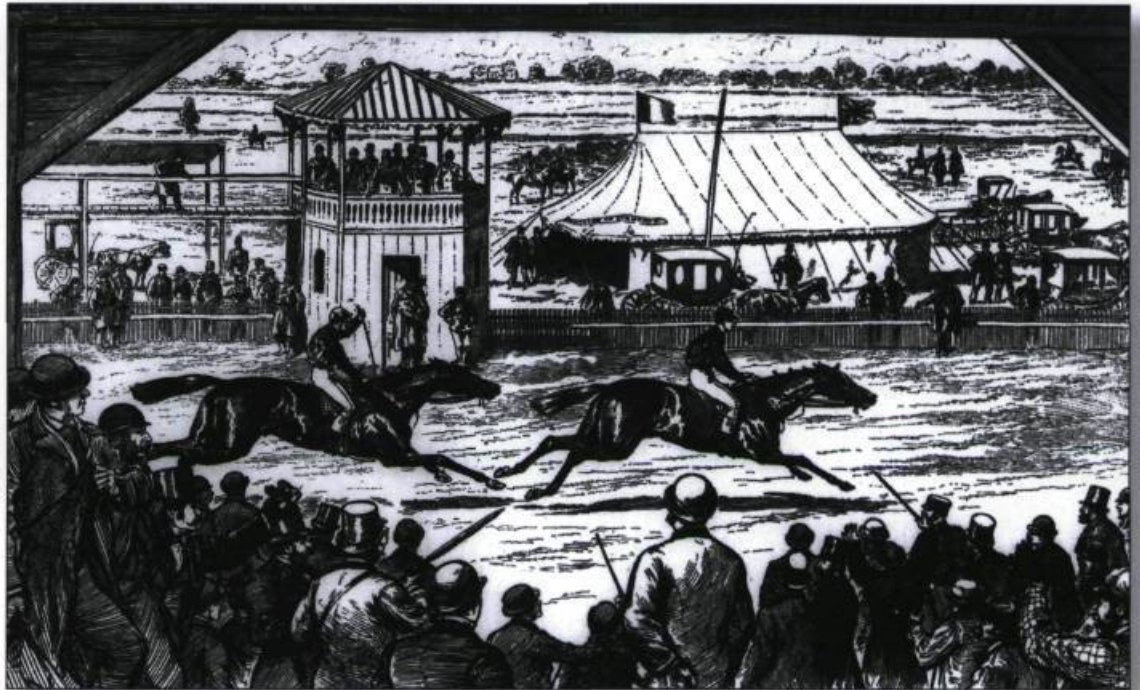
PAR ROGER BOILEAU ET DONALD GUAY

Peu étudié dans ses dimensions socioculturelles, le sport demeure en core une réalité floue même pour ses gestionnaires. Par exemple, la Ville de Montréal inscrit actuellement dans son volet sportif (sic) des activités comme l'antigymnastique, l'aquaforme, la gymnastique douce, différents types de massages, la musculation, le taï chi, etc. En somme, tout ce qui bouge pourrait être considéré comme «sportif». Or, le

qui repose sur trois valeurs privilégiées : l'équité, pour assurer l'égalité des opposants et l'issue incertaine de chaque rencontre, le désir de vaincre pour rehausser la valeur de la victoire et la loyauté pour le respect des règles. Ainsi défini, le sport témoigne d'un type particulier de pratique corporelle ne pouvant être assimilé à toute activité physique.

D'ABORD DES COURSES DE CHEVAUX

Le sport a été introduit au Canada à la fin du XVIII^e siècle sous la forme de courses de che-



«Québec, 1881». Transplantation réussie du modèle britannique en colonie. *L'Opinion publique*, 3 novembre 1881. (Collection Donald Guay).

sport constitue une pratique corporelle particulière qu'il faut distinguer de toutes les autres formes si on veut la reconnaître. La recherche a permis d'en cerner les caractéristiques suivantes : le sport comporte certes des activités physiques, mais elles sont pratiquées dans un contexte compétitif qui place les adversaires dans un rapport de force visant à faire émerger un vainqueur. Cette lutte ne repose pas sur des conflits personnels, idéologiques ou politiques, elle est engagée pour le plaisir et pour un enjeu qui fait consensus (prestige, honneur, argent, etc.). Cette confrontation requiert des règles acceptées par les parties en cause pour assujettir les adversaires aux mêmes conditions, car seule la valeur sportive des opposants doit déterminer le vainqueur et permettre la comparaison qui conduit à la reconnaissance des performances et à l'universalisation du sport. Ces caractéristiques génèrent un esprit particulier, «l'esprit sportif»,

vaux «à l'anglaise», c'est-à-dire des courses montées plutôt qu'attelées et régies par des normes écrites. L'immigration britannique de la première moitié du XIX^e siècle permet la pratique de nouveaux sports à Montréal et à Québec et la création des premiers clubs de curling, course à pied, cricket, régates, boxe, chasse à courre, jeux athlétiques et raquette, mais aucun club canadien-français n'est encore créé. La seconde moitié du siècle correspond à une période de diversification et d'organisation du sport canadien à partir de la bourgeoisie anglo-montréalaise. D'un phénomène à prédominance sociale où le résultat sportif importe moins, le sport se transforme peu à peu en un réseau de clubs regroupés en autant d'associations canadiennes où l'esprit compétitif devient l'objet ultime, ce qui coïncide avec l'avènement du nationalisme canadien-anglais. À la fin du siècle, on dénombre pas moins de douze associations sportives pancanadiennes et anglo-

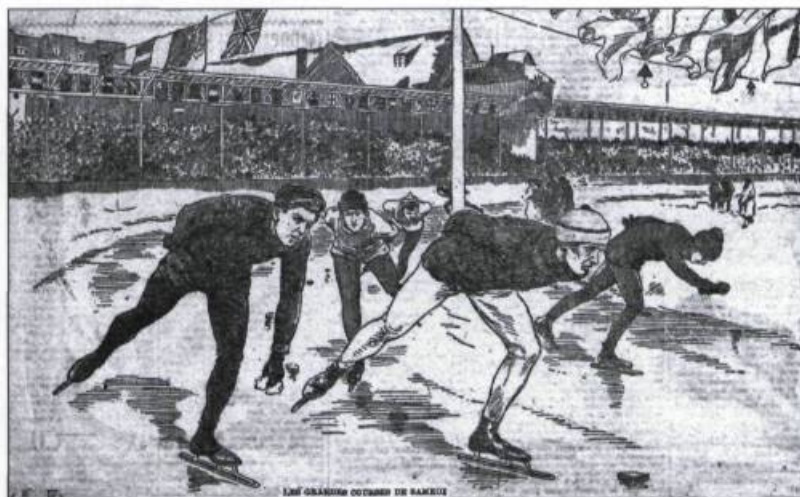
phones implantées au Québec : la crosse, le tir, l'aviron, le rugby, le cyclisme, le tennis, le hockey, le patinage, le croquet, le golf, le bowling et le canot. À l'exception des courses de chevaux où ils deviennent majoritaires tant chez les organisateurs que chez les propriétaires d'hippodromes et de chevaux, les Canadiens français restent en marge des autres sports à la fin du XIX^e siècle. De toutes les tentatives de la bourgeoisie canadienne-française pour structurer des clubs omnisports francophones sur le modèle canadien-anglais, seule l'Association athlétique d'amateurs, Le National, formée en 1894 et transformée en Palestre nationale en 1919, connaît alors une certaine durée. Plus discret, un troisième acteur a déjà commencé à intégrer le sport dans certaines institutions, le clergé. Au début du XX^e siècle, on constate donc l'existence de trois filières permettant de vivre différemment la réalité sportive : (a) le réseau « dominant » anglophone reproduit ici l'expérience britannique et repose sur un ensemble de clubs et d'associations bien organisés, (b) le réseau « parallèle » francophone et séculier veut donner à sa jeunesse les mêmes avantages physiques et moraux que le sport semble procurer aux anglophones et (c) le réseau « alternatif » francophone et clérical, à la fois caritatif et éducatif, veut protéger cette même jeunesse de l'influence anglo-protestante et matérialiste. Nonobstant les transformations inévitables sur plusieurs décennies, ce modèle prévaut jusqu'à la Révolution tranquille où il sera grandement bouleversé.

LE RÉSEAU « DOMINANT » ANGLOPHONE

Avec quelques décennies de décalage, les anglophones du Québec reproduisent les tendances britanniques avec (a) un sport professionnel privilégiant le spectacle et le profit, (b) un sport scolaire qui développe la formule de l'intramural (pour tous les élèves) et de l'interscolaire (pour les plus doués), (c) un sport amateur ou de gentlemen réservé à une bourgeoisie qui sélectionne ses membres et gère en monopole ses clubs et associations que l'on retrouve partout où existe une communauté anglophone, (d) un réseau plus accessible à la masse par le biais des clubs d'industries, des organismes caritatifs (YM-YWCA) et des services de loisirs municipaux où les jeunes de la classe ouvrière peuvent s'engager. Le club de gentlemen représente le prototype. Il se compose d'un comité doté d'un président, d'un vice-président, d'un ou de plusieurs directeurs, d'un trésorier et d'un secrétaire, fonctions que leurs membres connaissent bien puisqu'elles ressemblent aux tâches qu'ils exercent dans leur profession. Les clubs se dotent d'une charte et de règlements administratifs qui en régissent l'accès et, pour certains, d'une réglementation technique relative à la pratique. Les membres sont sélectionnés par un processus ri-

goureux. Le postulant doit d'abord être proposé par un membre en règle et l'assemblée se prononce par un vote formel à majorité fixée arbitrairement (par exemple cinq votes favorables sur sept). Des cotisations annuelles sont exigées permettant une certaine autosuffisance. Souvent, l'entreprise d'un membre du conseil supporte un emprunt ou fait un don substantiel.

Courses en patins au M.A.A.A., en 1900, devant 2 500 personnes. *La Patrie*, 5 février 1900, p. 2. (Collection Donald Guay).



UNE VIGNETTE QUI NOUS DONNE UNE BONNE IDÉE DE L'ANIMATION QUI RÉGNAIT À LA JOUTE DE FOOT-BALL QUI A EU L'INFLUENCE À QUÉBEC, ET DONT IL EST FAIT RAPPORT DANS UNE AUTRE COLONNE.

Étrangers et ouvriers sont ainsi maintenus à distance.

Le centre de décision de ce réseau est essentiellement montréalais. Les vagues successives d'industrialisation et d'urbanisation, la concentration des capitaux, le développement des moyens de communication qui la relie aux autres villes canadiennes, le poids d'organismes majeurs comme la Montreal Amateur Athletic Association (créée en 1881 et encore en activité) méritent à Montréal le titre de « Berceau du sport organisé au Canada » par les historiens canadiens. Cette prédominance anglo-montréalaise prévaut jusqu'à la Révolution tranquille.

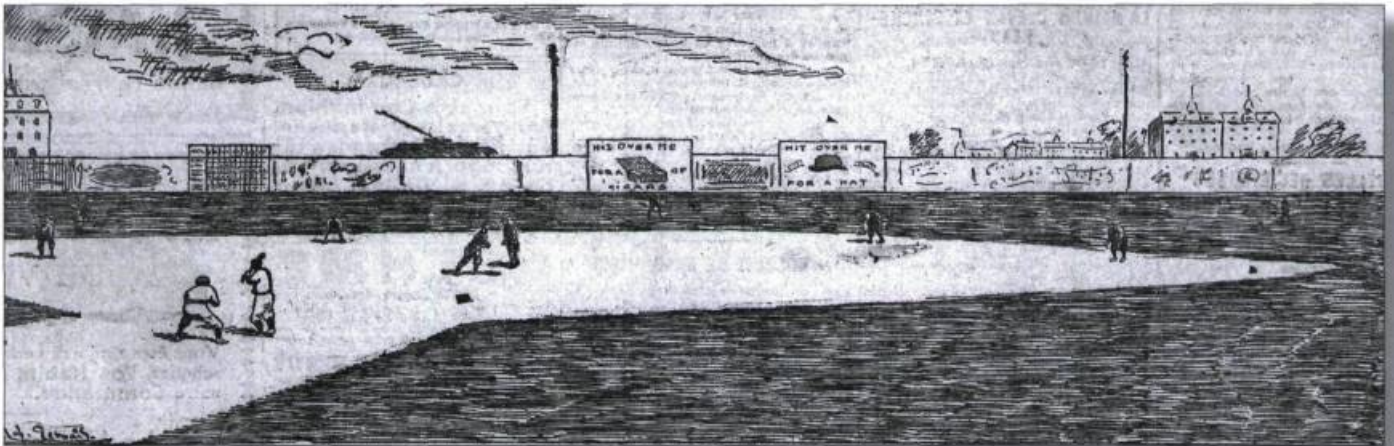
Du football à Québec, en 1900. L'expression désigne aussi le rugby et le soccer. *Le Soleil*, 20 juillet 1900, p. 7. (Collection Donald Guay).



LE RÉSEAU «PARALLÈLE» FRANCOPHONE SÉCULIER

Si quelques Canadiens français bien placés expérimentent, dès la fin des années 1780, la formule sportive par le biais des courses de chevaux «à l'anglaise» et qu'ils contrôlent la majorité des hippodromes au début du XX^e siècle, les autres sports intègrent des francophones beaucoup plus tardivement. Les travaux de Gilles Janson nous éclairent particulièrement sur les échecs successifs de la bourgeoisie canadienne-française désireuse d'imiter les organismes omnisports anglophones : l'Académie d'escrime et de gymnastique du professeur D. Legault (1890), la Société nationale de

Des clubs de raquette sont créés dans diverses villes entre 1845 et 1880. La présence francophone y est marginale, environ 20 %. Au début du XX^e siècle, sur les 308 manifestations des clubs de raquette inventoriés dans la presse francophone, seulement 14 % comprennent des courses. On préfère des promenades, des excursions et des activités sociorécréatives. Le hockey sur glace est une création culturelle des Canadiens-anglais. Les premières parties sont jouées à Montréal dans les années 1870. Des clubs composés de Canadiens-français sont formés vingt ans plus tard dans les collèges de Montréal. Leur progression s'avère lente, mais constante. En 1900, seulement 19 des 82 clubs répertoriés par la presse



Inauguration de la saison de baseball à Montréal, en 1900, au Montreal Baseball Park «où l'on est toujours certain de rencontrer la meilleure société». *La Patrie*, 12 mai 1900, p. 1. (Collection Donald Guay).

gymnastique de Montréal (1892), l'Association athlétique amateur Le Montagnard (1895), l'Association athlétique amateur Mascotte (1897) auront tous des existences éphémères. Seule l'Association athlétique d'amateurs, Le National (1894) survit non sans difficultés et se transforme en Palestre nationale, en 1919.

Dans tous les sports, le club, unité de base de la vie sportive, connaît des débuts modestes. Quelques exemples : le premier club entièrement francophone, le club de crosse Champlain de Québec, est créé en 1868. Ailleurs, à Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Montréal une minorité de joueurs canadiens-français sont intégrés aux clubs anglophones. Lorsque deux clubs exclusivement canadiens-français se rencontrent, en 1900, les journalistes considèrent qu'il s'agit d'un «spectacle nouveau».

Les premières parties de football sont jouées par des Montréalais anglophones, à la fin des années 1860. Au tournant du siècle, quelques dizaines de joueurs canadiens-français se sont regroupés dans trois clubs qui ne survivent pas. Si les Canadiens-français se baignent à l'île Sainte-Hélène et apprennent à nager grâce aux cours dispensés par le Montreal Swimming Club, créé en 1876, ils composent seulement 12 % des inscriptions aux courses du club entre 1892 et 1901.

francophone de Montréal, soit 23 %, sont composés de francophones. Dix ans plus tard, ce pourcentage s'élève à 34,6 %. Bien qu'ils représentent 30 % de la population de la ville, les anglophones de Montréal comptent pour 62 % des joueurs de ces ligues. Ce sport devient rapidement un divertissement recherché des spectateurs des deux groupes ethniques. Déjà, en 1903, les quatre parties de la finale de la coupe Stanley attirent 17 000 personnes. En moins de 30 ans, le hockey sur glace est passé d'un étrange divertissement de quelques bourgeois anglo-protestants à un véritable sport qui suscite l'intérêt des Canadiens français. Ils l'intègrent bientôt comme un trait caractéristique de leur culture.

Ces quelques exemples témoignent de l'état relativement embryonnaire de la pratique du sport chez les francophones en ce début de XX^e siècle. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, leur présence croît de façon inégale parmi les nombreux sports qui s'organisent sur le modèle de ceux déjà établis. Cette croissance est due en grande partie à la Palestre nationale qui initie et développe des athlètes dans une grande variété de sports : athlétisme, natation, plongeon, cyclisme, hockey sur glace, gymnastique, baseball. Elle leur assure une présence minoritaire, mais constante sur la scène canadienne et internationale. Les francophones ne contrôlent pas encore les organismes de régie québécois de leur sport (les

Quebec branches de la Canadian association correspondante) et ils disposent de peu de clubs non scolaires autosuffisants. Globalement, ils demeurent sous-représentés jusqu'au milieu des années 1970 par rapport à leur pourcentage de la population québécoise. Même s'ils s'engagent davantage au fur et à mesure que le siècle progresse, leurs performances et les modalités de sélection des athlètes d'élite ne leur permettent pas d'accéder de façon significative à l'élite canadienne. Depuis la création des grands jeux internationaux, qu'il s'agisse des Jeux olympiques d'été (1896) et d'hiver (1924), des Jeux du Commonwealth britannique (1930) ou des Jeux panaméricains (1951), les athlètes francophones ne composent, en 1972, que 8,1 % en moyenne des délégations canadiennes. L'examen des contingents d'athlètes du Québec de 1948 à 1964 indique que ces derniers forment déjà 25 à 30 % des délégations canadiennes et qu'ils sont majoritairement anglophones.

LE RÉSEAU «ALTERNATIF» DE CLERCS

Le clergé canadien-français joue un rôle à la fois important et confondant dans l'appropriation du sport au Québec. Après l'avoir longtemps ignoré au cours du XIX^e siècle, les clercs le perçoivent d'abord comme un jeu inoffensif et l'acceptent dans les collèges classiques pour meubler les récréations et les jours de congé des pensionnaires, sans soupçonner les valeurs qu'il véhicule : crosse, hockey sur glace, baseball, athlétisme y sont pratiqués sous le contrôle absolu de clercs qui filtrent les influences externes. Dès les années 1930, des ligues intercollégiales se développent en hockey sur glace, en athlétisme (c. 1940-1950), au baseball, au football, au volleyball (c. 1950).

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le rôle du clergé devient plus ambigu, car les sports amateurs ou professionnels qui se pratiquent en dehors de son influence s'associent aux traits d'une modernité dont on se méfie. Plusieurs religieux dénoncent tour à tour l'anglicisation de la jeunesse par le vocabulaire sportif, la perturbation de la messe et des autres offices religieux, la violence de certains sports, l'importance exagérée accordée au corps, à son entraînement et à la performance, la commercialisation envahissante au détriment de l'éducation, le rapprochement des sexes, la participation féminine associée au port de certains vêtements comme le short.

Si les objets de critique ne manquent pas, l'Église intègre malgré tout et progressivement la pratique sportive dans ses œuvres éducatives et caritatives sous la pression de l'urbanisation et l'obligation «d'occuper» sainement les jeunes garçons qu'elle recueille d'abord dans l'œuvre des patronages. L'œuvre des terrains de jeux (OTJ)

s'engage auprès des plus jeunes, durant les mois d'été, en suppléant à l'incurie des municipalités. Camps et colonies de vacances font de même. Les salles paroissiales, puis les centres de loisirs paroissiaux organisent bientôt des activités sportives variées et rivalisent entre eux et dans certains cas avec les clubs civils anglophones. Plusieurs champions canadiens sont issus du Centre Immaculée-Conception, dirigé par le père Marcel de la Sablonnière s.j.

Pour coordonner l'ensemble de ses activités, l'Église se dote, bien avant les organismes séculiers, d'organismes de régie comme La Centrale des patros (1936), la Confédération des OTJ provinciale (1946) et la Confédération des œuvres de loisirs (1958). Le discours de Pie XII, prononcé en 1945, vient épauler les efforts des clercs qui utilisent le sport. En faisant ressortir la fonction éducative du sport dont les Britanniques s'inspirent depuis le XIX^e siècle et en l'associant à la doctrine chrétienne, Pie XII apporte aux religieux d'ici les justifications d'autorité qui manquaient à leur action pastorale. L'argumentation papale sera reprise abondamment et l'Église vivra, de 1955 à 1965 environ, les années fastes de son engagement dans les sports.

UN VENT DE RENOUVEAU

À l'aube de la Révolution tranquille, le sport québécois semble dominé par les réseaux anglophone et clérical, mais les cartes changent rapidement. Comme dans d'autres domaines, le changement est le fruit d'une jonction nouvelle entre la petite bourgeoisie canadienne-française et l'État. Quelques étapes :

- les centres de loisirs paroissiaux passent sous la juridiction des municipalités par la Loi des fabriques (1965) ;
- les collèges classiques deviennent des collèges publics (1967) ;
- la mise en application des recommandations du rapport Parent (1964) ouvrent la porte à un nouvel intervenant, le professeur d'éducation physique qui, partout, initie les jeunes aux techniques sportives dans des installations nouvelles et variées (gymnases, piscines, pistes, etc.) ;
- en 1968, les francophones séculiers se dotent de trois organismes majeurs dont les budgets

LA FÊTE DU TRAVAIL

Instantanés des amusements
aux parcs Delorimier et
Riverside

Voir pages 1 et 3)



COURSE DE CHEVAU



COURSE A BICYCLETTE



COURSE DE JEUNES GARÇONS



COURSE DE FILLETTES



COURSE DE DAMES



COURSE D'HOMMER GRAS

Des activités sportives à couleurs ouvrières aux parcs Delorimier et Riverside à l'occasion de la fête du Travail. *La Patrie*, 6 septembre 1904, p. 5. (Collection Donald Guay).

croissent pendant plusieurs années : le Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports, premier levier gouvernemental qui marque le début de l'intervention systématique de l'État dans le sport. Sa politique vise surtout à supporter financièrement les nouvelles fédérations sportives québécoises qui se regroupent sous la Confédération des sports du Québec devenue le principal porte-parole du sport québé-

Nous ouvrons donc en vrac les pistes de nouvelles investigations :

- le nombre de sports pratiqués a grandement augmenté : d'une douzaine au début du siècle à près de 80 sports fédérés maintenant ;
- la démocratisation des strates d'âge : d'une pratique réservée aux jeunes adultes membres de clubs privés ou universitaires, le sport accueille maintenant des personnes de tous âges ;



«Hockey au collège». Les religieux profitaient de l'avantage d'une large soutane pour contrôler la rondelle. Denise Villiard-Bériault. *Saint-Laurent, un collège se raconte*. Montréal, Fides, 1977, p. 108.



Créé au début des années 1950, le Centre Immaculée-Conception témoigne de l'engagement des clercs envers les loisirs sportifs de la jeunesse. *Dimanche-Matin*, 5 décembre 1971, p. 187. (Collection Donald Guay).

cois et la bougie d'allumage de plusieurs initiatives majeures dont les Jeux du Québec. Finalement, la Fédération du sport scolaire du Québec, création des éducateurs physiques, veut encadrer le sport étudiant des ordres primaire et secondaire des nouvelles écoles publiques à l'image des organismes anglophones qui existent depuis la fin du XIX^e siècle ;

- l'obtention, en 1970, des Jeux olympiques d'été de 1976 par

la ville de Montréal ajoute un sentiment d'urgence et de rattrapage envers tous les aspects de la réalité sportive et accélère les changements déjà en chantier. Les décennies 1960 et 1970 ont complètement bouleversé l'échiquier de la réalité sportive au Québec. Les nouveaux dirigeants francophones séculiers s'inspirent des modèles concurrents - anglophone et clérical - tout en les récusant et prennent désormais les rennes de tous les aspects de la réalité sportive en s'appuyant sur l'État.

EN RÉTROSPECTIVE

On ne peut toutefois réduire toutes les modifications socioculturelles affectant le sport au cours du XX^e siècle au changement de garde ethnique.

- la démocratisation des sexes : réservés aux hommes, tous les sports, modifiés ou non, sont maintenant accessibles aux femmes ;

- la démocratisation du spectacle sportif : si le prix des billets des sports professionnels devient prohibitif, en revanche, le sport télévisé et les chaînes spécialisées le rendent plus visible que jamais pour tous ;

- la francisation du vocabulaire sportif s'est grandement améliorée depuis les premiers efforts des collégiens de Saint-Hyacinthe (1915), de l'abbé Étienne Blanchard et malgré la pression d'un environnement anglo-américain et le laisser-aller des Français ;

- on constate des modifications importantes des pratiques sportives elles-mêmes : les sports ayant la nature comme support tels que le ski alpin, le ski de fond, le cyclisme, la course à pied, le triathlon, les activités nautiques se développent au détriment des sports d'intérieur ;

- le sport dit « amateur » n'a pas réussi à se démarquer du sport professionnel : au contraire, sous la pression du désengagement récent de l'État, il tente de se commercialiser le plus possible par la commandite et le *sponsoring* individuel, pour sa survie et une plus grande visibilité sociale ;

- le sport est devenu moins violent qu'au début du siècle : les règlements se sont multipliés, la sensibilité des parents envers l'intégrité physique des enfants s'est accrue. À défaut du res-



pect de l'éthique sportive, le gouvernement a créé des organismes de contrôle (les Commissions athlétiques au début du siècle, puis la Régie de la sécurité dans les sports) ;

– on observe plusieurs indices d'effritement de l'intérêt populaire envers le sport professionnel, même au hockey : la crosse professionnelle est disparue, le football s'est éclipsé pendant plusieurs années, les Expos vivent des moments difficiles et même les Canadiens de Montréal s'interrogent sur leur survie à long terme dans une ligue intégrée à l'empire américain ;

– malgré la place importante des sports dans les médias et malgré la création d'un panthéon du sport québécois, la partisanerie et l'identification collective ne sont guère partagées en dehors du hockey professionnel et des Canadiens de Montréal. Ceci tient peut-être en partie à la servilité du journalisme sportif en général envers le sport professionnel et à l'absence de médias sportifs indépendants et critiques.

– ici comme ailleurs, le sport est devenu le moteur d'un vaste développement récréo-touristique prétexte à de grands déplacements de foules (championnats du monde, course automobile, etc.), à des aménagements permanents d'envergure, à des services nouveaux ;

– l'apparition d'une historiographie du sport indépendante et critique qui commence à explorer différents aspects du phénomène dans la société québécoise fait ressortir des aspects nouveaux (voir quelques travaux en annexe) ;

– le désintéressement des gouverneurs généraux envers le sport, alors qu'ils avaient patronné plusieurs sports naissants au XIX^e siècle : Lord Minto (la crosse), Lord Stanley (le hockey), Lord Grey (le football).

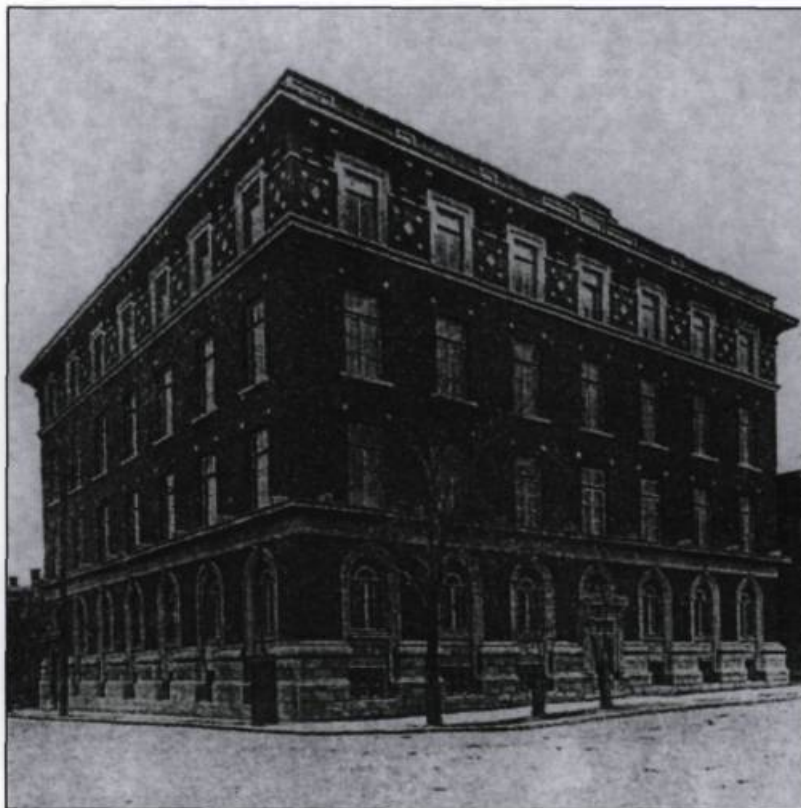
D'un phénomène marginal, le sport a pris une place importante comme pratique corporelle de la population et surtout de la jeunesse au cours du XX^e siècle. Si la Révolution tranquille a permis aux francophones séculiers d'en prendre le contrôle et de lui insuffler un souffle nouveau, elle a aussi fait apparaître des facteurs de freinage insoupçonnés il y a quelques années, comme le vieillissement de la population, le retrait graduel du financement de l'État, et des facteurs de dispersion comme la popularité croissante des activités de pleine nature et les pratiques corporelles alternatives (le conditionnement physique, la relaxation, la gymnastique douce, etc.) qui évacuent les notions de performance.

En l'absence d'un modèle québécois de développement d'athlètes de pointe et du détournement de fonction des installations olympiques de Montréal, on peut s'interroger sur les facteurs du succès récent de plusieurs athlètes sur la scène internationale. S'agit-il des dividendes attendus des investissements issus des efforts collectifs depuis la tenue des Jeux de 1976 ou d'un phénomène aléatoire? ♦

Pour en savoir plus :

Roger Boileau, Fernand Landry et Yves Trempe. «Les Canadiens français et les grands jeux internationaux (1908-1974)» dans Richard S. Gruneau et John Albinson (dir.), *Canadian Sport. Sociological Perspectives*. Don Mills, Addison-Wesley Ltd., 1976, p. 141-169.

Roger Boileau. «Révolution tranquille, relations ethniques et pratiques sportives» dans N. Assimopoulos et al., (dir.), *La transformation du pouvoir au Québec*. ACFAS, colloque 1979, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980, p. 217-240.



La Palestre nationale construite entre 1914 et 1918, rue Cherrier à Montréal, fut pendant plusieurs décennies le fer de lance de la formation d'athlètes canadiens-français. Gilles Janson. *Emparons-nous du sport*. Montréal, Guérin, 1995, p. 128.

Donald Guay. *Histoire des courses de chevaux au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, 1985, 249 p.

Donald Guay. *L'histoire du hockey au Québec*. Chicoutimi, JCL Éditeur, 1990, 293 p.

Donald Guay. *La culture sportive*. Paris, Presses universitaires de France, 1993, 124 p.

Donald Guay. *La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*. Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, 244 p.

Gilles Janson. *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*. Montréal, Guérin, 1995, 239 p.

Allan Metcalfe. «Le sport au Canada français au 19^e siècle : le cas de Montréal». *Loisir et Société*, 6,1 (printemps) 1983, p. 105-120.

Jean-Marc Paradis. *100 ans de baseball à Trois-Rivières*. Trois-Rivières, (s. éd.), 1989, 164 p.

Roger Boileau est éducateur physique et sociologue. Il enseigne au Département d'éducation physique de l'Université Laval et **Donald Guay** est historien et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du sport au Québec.

XX^e
siècle